

Situation 2 : Kohl, Mitterrand et l'Europe

Dès les années 1930, le couple franco-allemand joue un rôle essentiel dans la construction européenne. Helmut Kohl et François Mitterrand poursuivent le processus d'intégration engagé par leurs prédécesseurs. Au tournant des années 1990, ils sont le moteur de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne.

➔ **Quel rôle Helmut Kohl et François Mitterrand ont-ils joué dans la construction européenne ?**



1 De la réconciliation à l'alliance

Le 22 septembre 1984, à l'ossuaire de Douaumont (près de Verdun), le président de la République française, François Mitterrand (1) et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne (RFA), Helmut Kohl (2), rendent hommage, main dans la main, aux soldats des deux nations, morts au combat durant la Première Guerre mondiale.

1. Identifiez les deux protagonistes et citez leur fonction (Doc. 1).

1

2

2. Indiquez par des flèches ce qui représente la dualité (les deux États). Entourez les éléments qui montrent l'unité (l'alliance). En quoi le lieu choisi est-il symbolique (Doc. 1) ?

2 Message conjoint de François Mitterrand et Helmut Kohl afin d'accélérer le processus d'intégration politique, Paris, 18 avril 1990

Compte tenu des profondes transformations en Europe, de l'établissement du marché intérieur et de la réalisation de l'Union économique et monétaire, nous jugeons nécessaire d'accélérer la construction politique de l'Europe des Douze. Nous pensons que le moment est venu de « transformer l'ensemble des relations entre les États membres en une Union européenne et de doter celle-ci des moyens d'action nécessaires », ainsi que l'a prévu l'Acte unique¹.

Dans cette perspective, nous souhaitons que le Conseil européen du 28 avril décide :

1. de demander aux instances compétentes d'intensifier les travaux préparatoires à la Conférence intergouvernementale sur l'Union économique et monétaire qui s'ouvrira, ainsi que l'a décidé le Conseil européen de Strasbourg, avant la fin de l'année 1990 à l'invitation de la présidence italienne ;
2. de lancer les travaux préparatoires à une conférence intergouvernementale sur l'Union politique.

www.doc.diplomatie.gouv.fr

1. L'Acte unique permet la transformation, le 1^{er} janvier 1993, du Marché commun issu du traité de Rome en un marché unique sans frontières intérieures. Il ouvre la voie à l'Union européenne qui prendra forme avec le traité de Maastricht.

3. De quelles transformations parlent MM. Kohl et Mitterrand dans l'expression soulignée (Doc. 2) ?

4. Encadrez les objectifs visés pour la construction européenne et surlignez les moyens d'y parvenir (Doc. 2). Dans quels domaines « l'Union » doit-elle s'effectuer ?

5. Ces préconisations ont-elles abouti (Doc. 2 et 3) ? Justifiez votre réponse.

